

# Conseil d'École – maternelle J. Lecourt, Bléré

## mardi 12 mars 2013

### Membres du conseil d'école

parents élus : Mmes Viera-Cardoso (Classe MS), Souriau (Classe GS), Rousseau (Classe MS),  
Mmes Rzepecki (Classe MS), Sutton (Classe PS), M. Garzenne (Classe MS)

suppléants : MM. Darfeuille \* (Classe MS), Barou (Classe MS), Giarmana (Classe PS)

mairie : M. Fortier (Maire), Mme Dufraise (adjointe)

enseignants : Mmes Martin, Bourliataux, Riglet, Pelletier, Clamaran et M. Lemaire-Cardoen (directeur)

DDEN : Mme Maechler

**Invités** (personnel communal) : Mmes Blanchard, Carrasco, Delalay, Dorard, Dupont, Girault, Pelloquin.

**Absents** \* / **Excusés** : les membres du RASED, L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription (M. Seweryn) et les 2 AVS, Mmes Troquet et Gilbert (enseignantes).

### Carte scolaire – prévision effectifs à la rentrée 2013

	PS	MS	GS	
Mars 2013	<b>24 + 24</b>	<b>28 + 29</b>	<b>27 + 26</b>	<b>= 158</b>
Sept. 2013	<b>52</b>	<b>52</b>	<b>58</b>	
	prévision de <b>162</b> (soit <b>27</b> élèves / classe en moyenne)			

Les effectifs sont très fluctuants : il est difficile de prévoir à moyen terme.

### Suivi des projets et actions en cours

- Spectacle, goûter de Noël  
Comme précédemment, le goûter en 2 séances (PS/MS le matin et GS l'a.midi) a permis de rendre l'évènement moins bruyant / éprouvant pour les élèves aussi. Un moment commun avait été réservé pour la production de chants.  
Un spectacle proposé par les Zinzins « Casseroles Cabaret » a bien plu.
- Décloisonnements (*Arts Plastiques, Scientifique et Prévention*) des vendredis  
Nous passerons début mai au décloisonnement « Prévention » pour une durée de 7 semaines (*prévention des risques domestiques, de la rue, porter secours et le tri sélectif*).
- École & Cinéma  
Cette année, les PS ont pu bénéficier d'une séance au Centre Socioculturel avec les autres.  
Prise en charge financière : la coopérative scolaire.
- Dojo, semaine équilibre  
Les 2 classes de GS participeront à l'école élémentaire, chacune ½ journée, à « la semaine équilibre » du 29 avril au 03 mai.  
Depuis 2 ans, l'Association « Tennis de Table » nous prête sa salle qui jouxte le dojo ce qui permet de partager la classe en 2 : un groupe travaille efficacement sur les tapis, l'autre pratique des jeux de société, encadré par des parents et l'ATSEM.
- Projets dans chaque classe  
Les PS vont reprendre un travail fin mars autour de l'aménagement d'un mini jardin dans la cour de l'école (dans un des parterres) avec une intervenante qui reviendra en mai. Les MS vont découvrir la fabrication de papier recyclé et la couleur végétale. Les GS ont abordé le travail et la teinture de la laine.

### ➤ Liaison GS/CP

Rencontres entre les CP et les GS : elles seront programmées en mai ou juin après préparation entre les enseignants de ces niveaux pour une harmonisation (principalement sur le vocabulaire technique) entre les 2 écoles et un bilan annuel (*conforme au Projet d'École*).

### ➤ Sorties scolaires, fête de fin d'année

Les classes de PS visiteront une ferme pédagogique à Beaumont Village. Les MS se rendent au parc de « la Récréation ». En attente pour les GS.

Fête de fin d'année le 29 juin. Organisation A.P.E. (cf. ci-dessous).

### ➤ Rentrée des futurs PS

Ils seront accueillis le samedi 15 juin de 9h30 à 11h30. Il sera demandé aux familles lors des inscriptions (dates affichées pour mai et juin) d'éviter les frères et sœurs et autres membres de la famille.

## Aides spécifiques

De 7 à 9 GS sont accueillis les lundis et jeudis soirs durant 1 heure dans le cadre de « **l'Aide Personnalisée** ». Pour la dernière période, un aide plus personnalisée est proposée à quelques enfants après accord des familles.

Le RASED rencontre régulièrement les enseignantes de GS et de MS pour faire un bilan sur des tests réalisés et programmer des interventions. Ce fut le cas depuis plusieurs semaines auprès de 2 enfants de GS. Après un bilan présenté individuellement aux familles par la maîtresse spécialisée, celle-ci adapte son aide au cours de l'année.

Actuellement, il n'y a plus que 2 AVSi qui interviennent auprès des 4 enfants en situation de handicap (un élève est parti fin janvier). Cela représente presque 40h d'aides. Il manque toujours un poste de 18h pour satisfaire pleinement les besoins de ces enfants. Peut-être du nouveau cette semaine dans la nomination d'une personne.

## Prévention, santé

Visite médicale pour les GS à partir du 02 mai. Rien n'est programmé pour les MS (*le médecin de la PMI n'a pas été remplacé semble-t-il*). Pour les PS, la visite d'une orthoptiste s'est déroulée en janvier.

## Budget 2013 / travaux et entretien des locaux

**Les budgets municipaux** ne sont pas votés à cette date. Le crédit « fournitures » serait reconduit (42,30 € par enfant, +2%). 400€ (encre imprimante) sont de nouveau budgétés.

Les autres crédits « transports », « Noël » et « Bibliothèque » sont également reconduits.

Un crédit investissement « mobilier / informatique » pour couvrir les frais occasionnés par le renouvellement du matériel de motricité, le mobilier et les ordinateurs vieillissants est demandé. Isolation des classes du haut : des ventilateurs ont été fournis en juin 2010 mais ils brassent la chaleur et ne font pas redescendre la température : des relevés ont été effectués les années passées. Ils ont montré que la température a dépassé les 34° les jours de classe même en ouvrant à 7h30 le matin ! La pièce la plus touchée est celle de Mme Riglet, n°13. Les autres (de Mmes Troquet et Bourliataux) ne sont pas épargnées.

Les « petites » réparations et l'entretien courant sont réalisés rapidement, dès le signalement.

Un projet d'aménagement des murs de la cour de récréation du bas est à l'étude : les services techniques doivent nous dire si le support est sain.

### La coopérative Scolaire

Une subvention pour les projets jardin, papier recyclé, encres et laine est demandée (*l'Association des Parents d'Élèves a déjà versé 600€*).

Le point sur les finances est présenté par Mme Martin. Le solde en fin d'année sera très probablement très faible. La prise en charge de factures de transports en cars pour les sorties génère de nouvelles dépenses. La cotisation sera donc augmentée l'an prochain ainsi que la participation financière des familles pour les sorties de fin d'année. Il ne sera pas possible de renouveler le parc des cycles de la cour de récréation cette année.

## Le Restaurant Scolaire

Mme Dufraise nous dit que globalement, la restauration des élèves de maternelle ne pose pas de problèmes. M. le maire informe des difficultés rencontrées en élémentaire.

Prochaine commission extra municipale prévue en avril.

### Préparation des futurs CP et PS

GS → on reconduit la visite et le repas en juin

PS → On renouvellera l'organisation des premiers jours de la rentrée au Restaurant Scolaire avec l'investissement des enseignants, employés communales et des adultes de la mairie.

## L'Association des Parents d'Élèves – A.P.E.

Les bénéfices des manifestations sont reversés aux 2 écoles, d'où le souhait que plus de parents aident selon leurs possibilités. La vente des bulbes, sapins et chocolats a permis de verser aux 2 écoles les subventions (600 € en maternelle).

06 avril : « Chasse à l'œuf » ouverte aux enfants des 2 écoles, dans le « Petit bois ».

04 mai : après-midi créative (activités manuelles) au centre socio culturel.

02 juin : « Vide grenier » (appel à l'aide pour l'organisation et le jour)

29 juin : Fête des 2 écoles. L'A.P.E., organisatrice, a besoin de parents volontaires pour préparer, monter les stands le matin et organiser un roulement l'après midi du 29/06. Quelques nouveautés cette année pour redynamiser auprès des plus grands.

## Réforme des rythmes scolaires

Les motivations du gouvernement sont les suivantes :

*« La réforme des rythmes à l'école primaire permettra un plus grand respect des rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant, conformément aux préconisations des scientifiques spécialistes de la question. Elle rapprochera la France des pratiques de ses voisins européens. Les élèves seront ainsi plus attentifs pour apprendre à lire, écrire et compter. Ils seront moins fatigués et plus épanouis. La réforme conduira en outre à un meilleur équilibre entre temps scolaire et périscolaire tout en maintenant le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire obligatoire. »*

La réforme vise donc, pour mieux respecter les rythmes naturels de l'enfant, à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Un décret, publié le 26 janvier, précise le cadre réglementaire.

**[voir sur le site de l'école l'article et la plaquette du ministère]**

Ce qui va changer

- La semaine comportera 9 demi-journées de classe au lieu de 8 actuellement.
- La neuvième demi-journée sera placée le mercredi, ou à titre dérogatoire le samedi.
- Les journées seront de 5h30 maximum (3h30 maxi. le matin et 3h30 maxi. l'après-midi) avec une pause méridienne de minimum 1h30.
- Il y aura une harmonisation départementale prévoyant 3h de classe le matin et 2h15 l'après-midi. Une dérogation pourra être accordée sur demande motivée.
- Des activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.) seront proposées aux élèves et assurées par les enseignants, lors de séances de 30 min. minimum. Les A.P.C. se dérouleront en groupes restreints, pour l'aide aux élèves rencontrant des difficultés, pour une aide au travail personnel ou pour une activité prévue par le projet d'école (remplacement de l'actuel Aide Personnalisée).
- Les municipalités devront organiser des temps d'activités périscolaires (= T.A.P. complémentaires aux activités de la classe) dans le cadre d'un PEDT (Projet Educatif Territorial) ou d'un CEL. Un nouveau taux d'encadrement du temps périscolaire a été défini : 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans (au lieu de 10) et 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans (au lieu de 14).

Il est demandé au Conseil d'École de se positionner sur la mise en place dès la rentrée prochaine de cette réforme ou bien de la préparer pour septembre 2014.

Les enseignants souhaitent que cette réforme soit réellement l'occasion d'alléger les journées des élèves, de respecter leurs rythmes. Si la municipalité peut mettre en place sur le temps du midi des Activités Périscolaires (T.A.P.) en nombre suffisant pour que les enfants ne soient plus en surveillance collective (source d'énervernement et d'accidents), c'est cette voie là qui devrait être suivie. Sinon, les T.A.P. devront être placées en fin de journée (à 15h45 environ) . Ainsi, les enfants des familles qui le peuvent pourront être récupérés plus tôt. Les autres seront majoritairement en temps de « garderie ».

M. le maire aborde quelques points qui nourrissent la réflexion de la municipalité.

- La C.A.F. 37 qui doit participer au financement des T.A.P. dit avoir de sérieux problèmes pour budgéter de telles dépenses, donc d'aider les collectivités.
- Les taux d'encadrements pour ces T.A.P. vont être revus à la hausse.
- Pour Bléré et ces près de 450 élèves, il faudrait environ 2160 heures annuelles pour une vingtaine d'intervenants, intervenants qu'il faut trouver, recruter.
- Le maire souhaite depuis le début de la réflexion, associer les enseignants et les parents. C'est pourquoi il souhaite un vote du Conseil sur le report ou non de la mise en place de cette réforme.

Mme Dufraisse présente brièvement les résultats de l'enquête réalisée la semaine dernière.

Sur plus de 400 enquêtes, 173 sont revenues ( 45%). Une grande majorité se prononce pour le report à 2014 et pour la 9<sup>e</sup> ½ journée fixée au mercredi (144 / 173).

Un parent élu insiste auprès de M. le maire pour savoir qui paiera : pour les A.P.C., c'est de la responsabilité des enseignants. Pour les T.A.P., la mairie devra dégager des crédits supplémentaires. Soit il faudra diminuer les dépenses (donc moins de réalisations), soit augmenter les impôts. La solution de faire payer les familles pour les activités (T.A.P.) n'est pas retenue pour l'heure.

Le vote est demandé à 20h30. À la question :

« êtes-vous pour un report à 2014 de la réforme des rythmes scolaires sur la commune de Bléré » les membres présents votent OUI. Une abstention seulement et M. le maire ne souhaite pas participer au vote (*il en est demandeur*).

Un Conseil d'École extraordinaire devrait être programmé en mai. Il faut attendre de voir comment les choses évoluent pour nourrir la réflexion souhaitée par M. le maire.

rédigé le 13 mars 2013  
le directeur.